

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 14 janvier 2020

Convocation adressée le 8 janvier 2020  
Compte rendu affiché le 23 janvier 2020  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

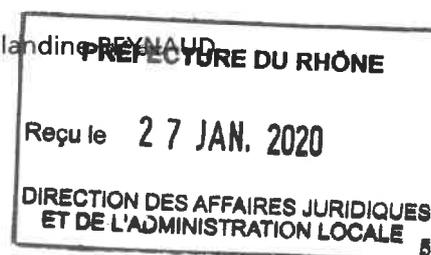
*L'an deux mille vingt, le quatorze du mois de janvier, à 10h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 8 janvier 2020 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.*

**Présents :** Loïc CHABRIER, Béatrice GAILLIOUT, Joëlle SANGOUARD, Loïc GRABER  
Luc LAFOND

**Excusés :** Corinne IEHL, Myriam PICOT, Guy CORAZZOL, Thomas RUDIGOZ, Blandine REYNAUD

**Absent(e) :** Inès DE LAVERNEE, Jérôme MALESKI

**Procuration :** Myriam PICOT à Loïc CHABRIER  
Guy CORAZZOL à Loïc GRABER  
Thomas RUDIGOZ à L. GRABER  
Blandine REYNAUD à Jérôme MALESKI



**Secrétaire :** Joëlle SANGOUARD

**Attributions des dons et legs 2019 aux élèves et étudiants  
du Conservatoire de Lyon**

**Rapporteur :** Loïc GRABER

Chaque année, la Ville de Lyon perçoit pour le compte du conservatoire les produits de divers dons et legs institués dans le passé par de généreux donateurs au bénéfice des élèves de l'établissement, selon des critères d'attribution définis par les dispositions testamentaires.

Adoptés en séance du 13 novembre 2019, les dons et legs 2019 sont répartis comme suit :

Legs Passinge :	6 584 €
Legs Vallas :	11 830 €
Legs Tellièrè :	1 396 €
Legs Teyssèirè :	18 €
Legs Bavoillot :	500 €
Legs Clot :	2 178 €

Soit au total, 22 506 €.

Concernant les legs VALLAS et PASSINGES, les conditions d'attribution sont similaires et précisent que *le Conseil d'Administration du Conservatoire déterminera souverainement chaque année la manière dont seront choisis les élèves bénéficiaires et décidera comme il jugera à propos s'il décerne un ou plusieurs prix ou bourse*. Depuis le changement de nature juridique de l'établissement, il appartient désormais au comité syndical de décider annuellement de la répartition des produits disponibles.

Je propose de récompenser les élèves du Conservatoire :

- ayant obtenu leur diplôme (DEM, DEC ou DET)
- inscrits cette année en PPES ou en licence
- méritant par leur implication dans les projets du Conservatoire

Trente et un élèves seront récompensés par ces legs et percevront une bourse de 594 €.

Pour le legs TEILLIERE, il est proposé d'attribuer une bourse d'étude de 698 €, à un ou plusieurs élèves méritants du Conservatoire de Lyon titulaires d'un DEM ou DEC, admis en cycle d'orientation post DEM notamment le cycle PPES et ayant émis dans la formulation de leurs contrats d'étude le souhait d'une orientation vers les métiers de la pédagogie, conformément aux souhaits du donateur.

Deux élèves seront récompensés par ce legs et percevront donc une bourse de 698 €.

Le legs CLOT est attribué selon les souhaits du légataire à des élèves méritants en classe de piano. Ces critères respectés, il est proposé d'attribuer ces bourses à quatre élèves pour un montant respectif de 544,50 €.

Enfin, les legs TEYSSEIRE et BAVOILLOT sont confondus et visent à récompenser conformément aux vœux des légataires des élèves méritant inscrits en discipline chorale et vocale. La bourse d'un montant de 518 € sera attribuée à un élève.

Compte tenu des propositions et explications ci-dessus,

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **attribue** comme suit les produits 2019 des legs :

✓ **impute** ses dons et legs sur l'article 678,

## Legs Vallas et Passinge

GREGOIRE	Paul	Danse classique	PPES 2	594,00 €
VERDIER	Jeanne	Danse classique	PPES 2	594,00 €
JAVITARY-QUINAULT	Orlane	Danse contemporaine	PPES 2	594,00 €
BESSARD	Feïza	Danse contemporaine	PPES 2	594,00 €
FARQUHAR	Callista	Danse contemporaine	PPES 2	594,00 €
RINSOZ	Lisa	Danse contemporaine	TMD	594,00 €
Malburet	Kevin	Théâtre	PPES-COP2	594,00 €
Delaveau	Hugo Titem	Théâtre	PPES-COP2	594,00 €
BERTIATO	Maeva	Hautbois	PPES1	594,00 €
BIANCO	Lou	Clarinete	PPES1	594,00 €
BOURSIN	Léa	Cello	PPES3	594,00 €
BOUTEILLON	Nicolas	Percussion	PPES 2	594,00 €
BULLOT	Emma	Clarinete	PPES1	594,00 €
COINTET	Lucie	Violon	PPES4	594,00 €
CORNELIS	Loni	Violon Jazz	PPES3	594,00 €
COUTURIER	Alexis	Percussion	PPES 2	594,00 €
DE SALVERT	Joseph	Hautbois	PPES4	594,00 €
DUDERMEL	Marin	Clarinete	PPES	594,00 €
EVIEUX	Armelle	Flûte	PPES 2	594,00 €
GENET	Estelle	Flûte	PPES 1	594,00 €
GILLET	Poppie	Clarinete	PPES3	594,00 €
LIM	Gay eon	Composition	PPES 1	594,00 €
RACLOZ	Margaux	Percussion	PPES 2	594,00 €
RIVIERE	Diane	Flûte	Licence	594,00 €
ROTAULT	Roman	Hautbois	PPES2	594,00 €
SEIGNET-BAQUET	Adèlie	Cello	PPES2	594,00 €
SERVOIR	Valentin	Percussion	PPES 4	594,00 €
Shoghomonian	Shoghag		PPES1	594,00 €
THEVENIN	Chloé	Violon	PPES1	594,00 €
WACHE	Jean	Contrebassa Jazz	PPES4	594,00 €
ZAR AYAN	Loulou	Accordéon	PPES2	594,00 €

Legs Clot

CIRIANI	Noah	Piano	PPES 1	544,50 €
MOULIN	Ariane	Piano	PPES 2	544,50 €
ROSS	Frances	Piano	PPES	544,50 €
YANO	Rilla	Piano	PPES	544,50 €

Legs Tellière

KRAVCHENKO	Ana	Chant	2C2	698 €
PANNETIER	Anne Sophie	Harpe	PERF	698 €

Legs Teysseire et Bavoillot

FRAISSE	Charles	Chant	PPES1	518 €
---------	---------	-------	-------	-------

---

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,



Loïc GRABER